



MISE EN PLACE D'UNE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE POUR TOUS LES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Lomé, le 21 mars 2018 – Le conseil des ministres donne son accord pour l'installation et la mise en service de la messagerie professionnelle à l'ensemble de l'administration publique.

La volonté du Chef de l'Etat est de faire du Togo un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité aux citoyens. La modernisation des outils du gouvernement et la mise en œuvre d'une véritable conduite de changement au sein de l'administration publique sont les clés pour concrétiser cette vision.

Dans le cadre de la modernisation des outils du gouvernement, une messagerie gouvernementale destinée à sécuriser et rationaliser les échanges électroniques des membres du gouvernement avait été déployée par le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique. Ce déploiement a consisté en la création de comptes emails professionnels, dans le domaine « gouv.tg » ainsi qu'en la mise en place d'une suite d'outils de travail collaboratif (un agenda partagé, un drive, etc.).

Fort des résultats de cette phase pilote, le gouvernement a souhaité étendre cette messagerie professionnelle à l'ensemble de l'administration publique, ce qui représente à terme près de 70 000 utilisateurs.

A l'issue du processus de passation des marchés publics, la société Linagora et la société Comtel Technologies ont été retenues pour fournir respectivement l'installation et la mise en service de la solution de messagerie professionnelle ainsi que le matériel correspondant aux serveurs et aux outils de virtualisation.

Au-delà de faciliter et sécuriser leurs échanges électroniques, le déploiement de ce nouvel outil au sein des administrations, permettra notamment aux agents de pouvoir procéder à des vidéoconférences en ligne, d'accéder aux outils de bureautique en ligne déployé sur des serveurs propres à l'Etat togolais et d'utiliser les outils collaboratifs.

Pour rappel, dans le cadre de la modernisation des outils du gouvernement et pour renforcer la visibilité du Togo sur internet, un portail web de la république (www.togo.tg) regroupant les sites web de tous les ministères y compris la primature et la présidence ainsi qu'un site web rassemblant toutes les procédures et formulaires administratifs (www.service-public.gouv.tg) sont d'ores et déjà accessibles en ligne.

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.